



VILLE DE SAINT-BASILE  
MRC DE PORTNEUF  
PROVINCE DE QUÉBEC

**SAINT  
BASILE**

## AVIS PUBLIC

### Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis est par les présentes donné par la soussignée :

Lors de la séance régulière qui se tiendra mardi le 12 avril 2023, à 19h00  
à l'hôtel de Ville située au 20, rue Saint-Georges, Saint-Basile :

- Le **RAPPORT FINANCIER** et le **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS** de la Ville de Saint-Basile pour l'année 2022 seront déposés tel que stipulé par l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes.

**DONNÉ à Saint-Basile ce 3<sup>e</sup> jour d'avril deux mille vingt-trois.**

*Stéphanie Readman*

Stéphanie Readman

Directrice générale adjointe, greffière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 337)

*Je, soussignée, directrice générale adjointe, greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publiée l'avis ci-annexé en affichant deux copies, une à la porte de l'hôtel de Ville le 3 avril 2023 et une deuxième pour insertion sur le site Internet de la Ville de Saint-Basile le 3 avril 2023.*

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 3<sup>e</sup> jour d'avril 2023.**

*Stéphanie Readman*

Stéphanie Readman

Directrice générale adjointe, greffière